

contester la sévérité et souvent la férocité sous l'ironie, on peut trouver trop acide le breuvage, mais l'on ne saurait contester la naissance d'un authentique polémiste africain. Que les adversaires de l'Afrique Noire trouvent dans ce recueil de quoi satisfaire leur rancune, cela n'est que trop évident ; mais cela importe peu et n'empêche point de regarder le continent africain à travers l'œil sévère mais lucide de d'un de ses enfants.

Ahmed MAHIOU

Le rôle extra-militaire de l'Armée dans le Tiers-Monde. — Publications du Centre d'Etudes des Relations Politiques de Dijon, sous la direction de Léo HAMON, Paris, P.U.F., 1966, 457 p.

Le rôle extra-militaire de l'Armée... voilà un programme déjà fort intéressant en lui-même, mais qui devient passionnant lorsqu'il s'agit du Tiers-Monde où actuellement la majorité des régimes politiques reposent précisément sur l'Armée. Cependant l'étude d'un tel sujet n'est pas aisée pour plusieurs raisons dont deux essentielles : d'une part le secret qui entoure, en principe, les « choses » intéressant l'armée, d'autre part cette sorte de pudeur qu'il y a à étudier les régimes militaires comme si l'on voulait les conjurer en faisant sur eux le silence.

I. — Il faut donc savoir gré au Centre d'Etudes des Relations Politiques de Dijon qui, sous la direction du professeur Léo Hamon, a retenu comme thème d'un colloque le rôle de l'Armée dans le Tiers-Monde. La technique du colloque offre un avantage évident comme moyen d'approche des problèmes : réunion de spécialistes de plusieurs disciplines, discussion et enrichissement des rapports présentés, confrontations. L'appel, fait ici, à des militaires est d'un grand intérêt car il s'agit d'un domaine bien connu d'eux, surtout que la plupart ont occupé des fonctions (généralement attachés auprès des ambassades) qui leur ont permis une meilleure connaissance des choses dont ils parlent et qui auraient échappé aux méthodes traditionnelles d'investigation des chercheurs. L'examen a essayé de toucher les différentes régions du Tiers-Monde : Afrique, Asie, Amérique Latine. Treize pays font l'objet d'un rapport : Tunisie, Maroc, Congo-Léopoldville, Egypte, Irak, Israël, Iran, Turquie, Inde, Pakistan, Birmanie, Cambodge, Indonésie. Deux rapports englobent des régions entières, l'un sur l'Afrique noire francophone, l'autre sur l'Amérique Latine. Enfin, un rapport final fait la synthèse de l'ensemble des observations dégagées.

Cette méthode d'approche appelle toutefois quelques remarques. Tout d'abord le caractère interdisciplinaire n'est qu'une apparence : sur les seize rapports présentés au total, dix le sont par des militaires qui conservent d'ailleurs l'anonymat, un par un journaliste, deux par un haut fonctionnaire, trois par trois universitaires. Il faut donc noter

l'apport mineur des universitaires dont les techniques d'analyse, l'esprit critique, les suggestions auraient été utiles pour étoffer des études souvent trop descriptives ou se contentant de généralités. Par ailleurs, pour un thème aussi actuel, les faits évoluent rapidement et réduisent nettement la portée des renseignements apportés par l'ouvrage. On peut se demander s'il était vraiment utile de publier les rapports sur les armées africaines, sur l'armée congolaise et sur l'armée indonésienne. Non seulement ils sont démentis par les faits mais ils apportent peu de choses sur les pays en question. Les mises à jour réalisées sur le coup de l'événement (les nombreux coups d'Etat intervenus), tout en complétant et en corrigeant les premières versions, montrent surtout les risques et les limites d'une publication tardive (1966) des résultats d'un colloque tenu en 1962.

II. — Au demeurant, le lecteur attend essentiellement deux choses de cet ouvrage : des renseignements précis sur les effectifs, l'organisation, les assises de l'armée ; son rôle actuel et ses prétentions vis-à-vis du pouvoir politique. Mais cette double curiosité n'est pas toujours satisfaite. Pour nous en tenir à l'Afrique, et en prenant l'exemple tunisien, le rapporteur consacre la majeure partie de son exposé à l'histoire de l'armée en remontant jusqu'à 1705 ! Trois pages seulement sur onze sont consacrées à l'Armée nouvelle et encore ne s'agit-il que d'un survol où l'on n'apprend rien sur l'origine des troupes et leurs cadres, leurs opinions et leurs problèmes dans la nation.

Le rapport sur le Maroc est plus intéressant car il tente d'examiner d'abord les structures militaires, ensuite la vocation politique de l'Armée royale caractérisée comme étant à dominante conservatrice et unificatrice, enfin son rôle social, administratif et économique. L'auteur dégage quelques traits de cette armée marocaine :

— Il note que « l'une des principales chances du Maroc contemporain fut de disposer, dès le premier jour de l'indépendance, à la différence de nombre de jeunes nations, de ce symbole d'autorité, de prestige et de puissance », p. 32) que constitue l'armée. De fait, dès 1956, le pays disposait de 15.000 hommes comprenant trois grandes masses d'origine, de structures et de traditions différentes parce qu'issues des armées des protectorats français et espagnols et de l'Armée de libération.

— A partir de 1958, effort d'unification et de modernisation qui entraîne à la fois un accroissement des effectifs et un changement dans l'origine du recrutement ; alors que l'armée recrutait essentiellement dans les campagnes et surtout chez les berbères, l'exigence de modernisation entraîne un appel aux citoyens et aux couches instruites. L'origine des officiers se précise et s'accuse pour se localiser au niveau des enfants des classes dirigeantes et des grands propriétaires terriens. Toutefois un malaise apparaît dans ce corps d'officiers subalternes car l'avancement est bloqué pour longtemps par la vieille génération souvent

« issue du rang ». D'où un esprit quelque peu frondeur chez ces jeunes officiers formés sur les bancs de l'université et des écoles militaires.

— Cependant conclut le rapporteur, l'armée marocaine reste un bloc uni, derrière son souverain, caractérisée par son conservatisme et par l'absence de revendications : « il est donc raisonnable de penser qu'elle interviendrait en bloc et avec tous ses moyens pour maintenir les institutions et l'actuel ordre établi ». Mais nous pouvons nous demander si le conflit frontalier avec l'Algérie et l'affaire Ben Barka qui ont intéressé directement ou indirectement l'armée n'auront pas de conséquences sur elle. La question mérite au moins d'être posée.

Le rapport sur les armées africaines est contestable à raison de son contenu et de son opportunité. Par son contenu, il se contente soit de généralités qui n'apprennent rien qu'on ne sache déjà, soit d'énumérations en quelques lignes de la situation pays par pays. Peut-être n'y avait-il pas grand chose à dire sur des pays indépendants depuis deux ans seulement, mais alors il ne fallait pas en parler. La mise à jour qui rend compte des coups d'Etat intervenus ne fait qu'accuser la faiblesse du rapport original. Quant au rapport de M. Rouleau sur l'armée congolaise, l'on s'étonne qu'il soit aussi rapide et inconsistant, étant donné, tout de même, le rôle négatif joué par les militaires lors de la naissance de l'Etat congolais. L'auteur se contente de relever les faiblesses et l'inefficacité de l'armée (dont la responsabilité incombe aux Belges) sans tenir compte du contexte de l'époque : indépendance sabotée par les Belges, guerres tribales, luttes personnelles, interventions extérieures etc...

Des autres rapports, on peut détacher ceux concernant l'Irak et l'Egypte surtout, à propos desquels M. Vernier essaie de dégager les liens entre la nation et l'armée et l'effort de cette dernière pour rénover les structures sociales. Mais, encore une fois, on déplore que les développements tournent court et ne tiennent pas suffisamment compte des bilans déjà dressés par les auteurs comme Anouar Abdelmalek (*L'Egypte société-militaire*) et Hassan Riad (*L'Egypte nassérienne*). L'étude sur Israël montre que dans ce pays, il est plutôt difficile de distinguer nettement armée de population dont une importante fraction est soit en service actif, soit en réserve ; l'expression de « nation armée » est plus propre à rendre compte de ce phénomène. Le bilan des autres Etats fait ressortir le poids de l'armée qui exerce déjà le pouvoir ou s'apprête éventuellement à l'assumer. A propos de l'Amérique latine, M. Lambert fait le point en montrant que les nombreux « pronunciamientos » ne s'expliquent pas par une question de « tempérament » mais par les structures sociales des pays considérés.

III. — Aux termes de ces diverses contributions de valeur et d'intérêts inégaux, M. Hamon esquisse quelques conclusions qui sont les suivantes.

1. — L'Armée est souvent un creuset où se réalise un mixage supprimant les distinctions ethniques, linguistiques, sociales ; elle offre aussi des canaux d'ascension sociale qui n'existent pas dans d'autres institutions. On peut reprocher à cette conclusion le manque de précisions sur les couches sociales intéressées par le « mixage » et l'ascension éventuelle.

2. — En découvrant les progrès techniques notamment lors de stages ou d'études à l'étranger, les officiers mesurent la distance qui sépare leurs pays des pays modernes. Il en résulte que l'Armée voit son pays sous un autre angle. Elle veut une société ordonnée, disciplinée, un régime politique cohérent et efficace. Si tel n'est pas le cas, la tentation d'intervention est grande.

3. — Comment se pense l'Armée ? L'idéologie est souvent sommaire, encore que le nationalisme prenne une signification nouvelle. En effet il s'agit moins de défendre des frontières ou de conquérir des territoires que de mettre en valeur le pays ; c'est « un nationalisme à application économique » dit M. Hamon. L'auteur dégage trois types d'attitudes militaires :

— soumission définitive au pouvoir politique constitutionnel, (exemple des Etats occidentaux) ;

— pouvoir modérateur à la fois tutélaire et garant dont l'exemple type pour M. Hamon est le Pérou ;

— exercice du pouvoir politique : c'est la conception « nassérienne » qui a tendance à se répandre dans le Tiers-Monde.

4. — En effet, conclut l'auteur, « prétendre confiner l'Armée à un rôle militaire, c'est s'engager dans une dépense financière et humaine intolérable pour des pays pauvres, et finalement vouer à des tentations politiques une armée relativement suréquipée et absolument désœuvrée ». Toutefois pour que l'Armée puisse jouer un rôle important et entraîner des changements profonds, l'auteur avance trois conditions :

— d'abord un art de louvoyer entre une révolution sociale contre les classes conservatrices et une poussée d'extrême-gauche ;

— ensuite une bonne compréhension des problèmes sociaux et leur réelle intelligence ;

— enfin un effort pour se dépasser et se persuader notamment que les méthodes militaires ne résolvent pas toutes les difficultés.

L'auteur oublie, peut-être, un risque important qui guette tout corps social : L'Armée risque de devenir une couche privilégiée laquelle, après avoir accompli des transformations positives, ne vise plus qu'à se perpétuer au pouvoir pour sauvegarder les avantages acquis.